

## Vote du Budget

Extraits du compte-rendu de la séance du 23 mars 2006

● **Compte Administratif Commune. Exercice 2005.**

Voir article page 7

POUR: 34 - CONTRE: 1

● **Budget Primitif Commune. Exercice 2006.**

Voir article pages 8-10-11

POUR: 35 - CONTRE: 1

● **Vote des taux communaux d'imposition.**

Voir article page 9

POUR: 35

● **Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères.**

Considérant l'augmentation du marché de collecte et de transport, l'absence de notification des bases, il est proposé de retenir le taux de 6,75 % en 2006.

POUR: 35

● **Budget Primitif Assainissement. Exercice 2006.**

Les recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 614 511€ permettent d'alimenter la section d'investissement à hauteur de 85 059€.

Les dépenses de fonctionnement (614 511€) comprennent les intérêts de la dette, l'entretien du réseau, les frais de personnel, la dotation aux amortissements.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 600 494€.

Les principales dépenses sont : le remboursement du capital de la dette, des reports, l'achat de matériel, le programme de travaux 2005 (509 522€).

Il s'agit de la mise en conformité de l'école Amiard, des riverains et du réseau communal des rues Danielle Casanova, Jules Lamant et Villebois Mareuil, de la création d'un collecteur d'eaux usées rue Raymond Poincaré, de travaux d'assainissement en centre-ville et dans le quartier des Hauts Champs de la Justice, des frais d'étude.

POUR: 35

● **Appel d'offres pour la construction d'un gymnase, rue du Onze Novembre.**

Le dossier de permis de construire déposé par l'architecte mandaté pour la construction du gymnase rue du 11 Novembre a été accordé.

La superficie totale de l'équipement est d'environ 1 500 m<sup>2</sup>.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert, la durée prévisionnelle des travaux est de treize mois y compris la période de préparation.

POUR: 35

● **Appel d'offres pour des travaux de remise en peinture dans les bâtiments communaux.**

Les travaux prévus pour l'été prochain concernent notamment les écoles Rouget-de-Lisle, Paul Valéry, Arc-en-Ciel, Les Fleurs, Les Oiseaux, La Fontaine et Chénier.

POUR: 35

● **Organisation des centres de vacances et classes de découverte. Lancement d'un marché avec modalités particulières de passation.**

POUR: 35

● **Travaux de voirie et réseaux divers de la ZAC du centre-ville. Phase 1. Appel d'offres ouvert.**

POUR: 35

● **Appel d'offres pour des travaux de rénovation des courts de tennis, rue du Onze Novembre.**

Il a été décidé de rénover les tennis de Neuilly-sur-Marne et notamment de couvrir un court supplémentaire. Le permis de construire pour la couverture d'un quatrième terrain a été accordé.

POUR: 35

● **Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de rénovation du stand de tir à l'arc.**

POUR: 35

● **Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la reprise d'un collecteur d'assainissement eaux usées, rue Pierre Brosolette.**

POUR: 35

● **Vente à la SARL BDM d'un terrain dit « de la Pointe de Gournay ».**

Lors de sa séance du 13 décembre 2001, le Conseil Municipal a autorisé l'aliénation au profit de la SARL BDM d'un terrain à bâtir d'une superficie totale de 14 988 m<sup>2</sup>, situé avenue Jean-Jaurès et avenue Paul Vaillant

Couturier, pour un projet d'implantation d'enseignes commerciales.

Plusieurs modifications ont été apportées à la précédente promesse.

Il est demandé d'autoriser la vente au prix de 2 559 538€.

POUR: 30

● **Acquisition de parcelles de terrain situées lieu-dit La Haute-Ile.**

Depuis 1937, la commune bénéficie de la mise à disposition de terrains départementaux, situés à la pointe de « La Haute Ile », pour la gestion d'espaces de loisirs (camping, base nautique...).

La commune a fait part au département de son souhait d'acquérir, à l'euro symbolique, les parcelles mises à disposition, soit au total 36 775 m<sup>2</sup>.

En devenant propriétaire, la commune pourra s'engager dans le maintien et le développement des structures de loisirs existantes.

POUR: 35

● **Signature d'une convention avec France Telecom pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques.**

POUR: 35

● **Autorisation à la SEMINOC de déposer deux demandes de permis de construire sur des terrains 6/8 et 15/17, rue Jules Lamant.**

La commune est propriétaire de ces deux terrains. La SEMINOC souhaite les acquérir pour la construction d'un immeuble de 15 logements (7 F2, 4 F3, 4 F4) sur la parcelle située 15/17, rue Jules Lamant et de 11 maisons sur la parcelle située 6/8, rue Jules Lamant.

Il est demandé à l'assemblée d'autoriser la SEMINOC à déposer deux demandes de permis de construire avant la signature de la promesse de vente des terrains.

POUR: 35

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.